

ARGUMENTAIRE

Si tout le monde s'accorde aujourd'hui sur le fait que l'exception autoritaire arabe n'est plus d'ordre, il semble tout de même que les approches et les grilles d'analyse n'arrivent pas à cerner l'ampleur et la profondeur des mutations sociopolitiques qui traversent l'ensemble des pays de la région arabe. Du coup, si le moment « révolutionnaire » arabe apparaît comme un moment de rupture axiologique et ontologique avec le passé, il n'est pas certain que ce moment soit celui d'une transition politique évidente vers la démocratie. Autrement dit, si la sortie de l'autoritarisme peut facilement s'observer dans la région, il n'est pas vérifié qu'elle débouche nécessairement sur la construction de l'Etat de droit démocratique respectueux des droits et libertés fondamentaux individuels et collectifs. Ce constat étant fait, nous amène à avancer l'hypothèse que les révoltes dans la région arabe ne constituent pas nécessairement un moment de déconstruction de l'Etat autoritaire et de construction de l'Etat démocratique, puisqu'elles peuvent facilement déboucher sur une régression institutionnelle et politique qui trouverait paradoxalement sa légitimité dans les revendications populaires de liberté. Cela se passe comme si la démocratie dans la région arabe est intrinsèquement porteuse des germes de sa propre annihilation. Car les individus et les mouvements sociaux porteurs de changement dans la région ne semblent nullement être culturellement et éthiquement convaincus par l'idéal démocratique qui se base sur une alternance "proceduralisée" et institutionnalisée par le biais des élections libres et transparentes entre la majorité

gouvernante et les minorités aspirantes au pouvoir.

En réalité, la proclamation et l'adoption, par les mouvements sociaux révoltés, du référentiel universel de démocratie et de justice sociale n'est pas en soi une garantie de l'applicabilité de ce référentiel. Les événements et le comportement des acteurs politiques dans la région semblent indiquer un déficit démocratique notoire qui se répercuterait négativement sur la nature et la configuration de l'ordre politique interne et externe en voie de construction.

A partir de là, l'interprétation et la compréhension des mutations sociopolitiques dans la région arabe sollicitent une hybridation des approches méthodologiques qui se baserait impérativement sur la posture épistémologique de la neutralité axiologique. Car seule une interpellation réflexive des différentes approches utilisées pour appréhender la phénoménologie « révolutionnaire » arabe semble permettre de sortir du positivisme méthodologique qui reste insuffisant pour comprendre la rationalité des acteurs et leurs vraies intentions politiques.

Dans cette optique, trois axes sont proposés :

I. Les configurations institutionnelles et normatives des Etats arabes au prisme des mutations sociopolitiques.

II. L'Etat de droit dans la région arabe entre le factuel et l'éventuel

III. Les mutations sociopolitiques dans la région arabe : quelles articulations entre le national et l'international ?

PROGRAMME

PREMIER JOUR, JEUDI 30 MAI 2013

9H – 9H10 : RÉCEPTION ET INSCRIPTION
DES PARTICIPANTS

9H10 - 10H : SEANCE D'OUVERTURE

ALLOCUTIONS INAUGURALES

- **Mot de bienvenue et Allocution de :**
M. Abdelaziz SQUALLI,
Doyen de la Faculté de Droit de Fès
- **Allocution de M. Esserrhini FARISSI,**
Président de l'Université Sidi Mohamed Ben Abdellah
- **Allocution de M. Thami BEN HDECH,**
Chef de Département de Droit public, FSJES de Fès
- **Allocution de M. Ali KARIMI,**
Président de l'Association Marocaine de Science Politique (AMSP)
- **Allocution de M. Rachid EL MARZGUIOUI,**
Directeur de LEPRIC

10H – 10H30 : PAUSE CAFÉ

**AXE I : LES CONFIGURATIONS
INSTITUTIONNELLES ET NORMATIVES
DES ETATS ARABES AU PRISME DES
MUTATIONS SOCIOPOLITQUES**

10h30- 12h15 : 1^{ère} Séance

Modérateur: M. Assou MANSOUR

vice-doyen chargé de la recherche scientifique

Rapporteur: Hassan TAIQUI

(Doctorant, FSJES, Fès)

10h30-10h50 Baudoin DUPRET

directeur du Centre Jacques Berque CJB, Rabat

et Jean-Noël Ferrié directeur adjoint du CJB

« Régimes politiques, architectures
constitutionnelles et référence à la norme
islamique »

10h50-11h10 Ouafae MAKOUDI

Professeur à la FSJES.Fès.

«Et si le printemps arabe génère une crise
d'autorité ? »

11h10-11h30 Hassan TARIQ

Professeur à la FSJES.Settat.

« الربيع العربي: موضوع للدراسة »

11h30-11h50 Said KHOUMRI

Professeur à la FP.Safi

« جواب الوثيقة الدستورية على مطالب حركة 20 فبراير »

12H15 – 13H : DÉBAT

**AXE II : L'ETAT DE DROIT DANS LA
RÉGION ARABE ENTRE LE FACTUEL
ET L'ÉVENTUEL**

15h30 à 17H : 2^{ème} séance

Modérateur : AHMED BOUJDAD

Chef de Département de Droit public et des
sciences politiques - FSJES, Agdal / Rabat

Rapporteur: Jamal ELGHADOURI

(Doctorant, FSJES, Fès)

15h30-15h50 Abderrahim EL MASLOUHI

Professeur à la FSJES, Agdal / Rabat

« Démocratisation et mutations culturelles:
le cas du mouvement 20 février »

15h50-16h10 Eric GOBE

chargé d'études au CNRS - France

« Transition politique, concurrence des
légitimités et construction d'un Etat de
droit dans la Tunisie post-Ben Ali »

16h10-16h30 Abderrahim EL MANAR SLIMI

Professeur à la FSJES, Agdal / Rabat

« الدولة والقانون في أنظمة ما بعد الربيع العربي »

16h30-16h50 Hamid ABOULAS

Professeur à la FP.Tétouan

« الشورات العربية: ماذا تحقق من دولة الحق والقانون؟ »

17H- 17H30: PAUSE CAFÉ

17h30- 18h15 : 3ème séance

Modérateur : Mohamed Nacer MTIOUI MACHKOURI

Chef de Département de Droit Privé - FSJES, Fès

Rapporteur: Meryem ELKHAYARI

(Doctorante, FSJES, Fès)

17h30- 17h50. Ahmed MOUFID.

Professeur à la FSJES, Fès

« الحراك الاجتماعي وإشكالية التحول الديمقراطي في المنطقة العربية »

17h50- 18h10. Mustapha MERIZAK.

Professeur à la Faculté des Lettres-Meknès

« المدينة المغربية على ضوء الحراك الاجتماعي »

18h10 - 18h30 Abdelhamid Benkhattab

Professeur à la FSJES, Fès

« Le néoconstitutionnalisme au Maroc post 20 février »

18h30- 18h50. Mohamed FAKIHI

Professeur à la FSJES, Fès

« Les nouveaux déterminants du principe de constitutionnalité, fondement de l'État de droit »

18H50- 19H30. DÉBAT

DEUXIÈME JOUR: VENDREDI 31 MAI 2013

**AXE III : LES MUTATIONS SOCIOPOLITIQUES
DANS LA RÉGION ARABE : QUELLES
ARTICULATIONS ENTRE LE NATIONAL ET
L'INTERNATIONAL ?**

9h- 10h30 : 4 ème séance :

Modérateur : Lhoussain EL MALLOUKI

Chef de Département des Sciences Economiques et Gestion - FSJES, Fès

Rapporteur: Milouda ELFAKIR

(Doctorante, FSJES, Fès)

9h-9h20 Zahra EL HAYAD

Professeur à la FSJES, Meknès

« قضايا اللجوء واللاجئين على ضوء التحولات الجديدة في العالم العربي »

9h20- 9h40 Mohamed BEZZAZ

Professeur à la FSJES, Meknès

« سياق المرجعية الحقوقية للدستور المغربي 2011 »

9h40- 10h Abdesselam OUHAJJOU.

Professeur à la FSJES, Fès

« Les revendications démocratiques et les limites du potentiel de libéralisation politique dans les pays d'Afrique du Nord: le cas du Maroc »

10h- 10h20 Abdelali Bouzoubaâ

Professeur visiteur à la FSJES, Fès

« Le printemps arabe: une aubaine pour le raffermissement d'un (droit) international d'intervention ? »

10H30- 11H : PAUSE CAFÉ

11h- 12H: 5 ème séance

Modérateur : THAMI BEN HDECH

Chef de Département de Droit public, FSJES de Fès

Rapporteur: A.Ould Mohamed ELAMIN

(Doctorant, FSJES, Fès)

11h- 11h20 Najia BENYOUSSEF

Professeur à la FSJES, Fès

« الحراك العربي بين الثورة والفتنة »

11H20- 11-40 Rachid EL MARZGUIOUI,

Professeur à la FSJES, Fès

« تطبيق القانون الدولي الإنساني في النزاعات العربية الجديدة »

11H40- 12h Abdelilah TAHER,

Professeur à la FSJES, Fès

« المخزن والحراك الاجتماعي في المغرب »

12h -12H45 : DÉBAT

13H : Clôture des travaux

Comité Scientifique :

- Abdelaziz SQUALLI (Doyen de la FSJES, Fès)
- Mohamed AIT EL MEKKI (Vice président de l'USMBA - Fès)
- Assou MANSOUR (Vice Doyen de la FSJES, Fès)
- Khalid BENMLIH (Vice Doyen de la FSJES, Fès)
- Thami BEN HDECH (Chef de département de Droit public FSJES, Fès)
- Hassane ANBARI (FSJES, Fès)
- Abdelhamid Benkhattab (FSJES, Fès)
- Rachid EL MARZGUIOUI (FSJES, Fès)
- Abdelhalim LARBI (FSJES, Fès)

Comité d'organison :

- Hassane ANBARI (FSJES, Fès)
- Abdelkrim BELRHRIB (S.G - FSJES, Fès)
- Abdelhamid BENKHATTAB (FSJES, Fès)
- Ahmed MOUFID (FSJES, Fès)
- Abdelali QUARQORI (FSJES, Fès)
- Abdelali BOUZOUBAA (FSJES, Fès)
- Rachid EL MARZGUIOUI (FSJES, Fès)
- Hassan TAIQUI (FSJES, Fès)
- Fatima LAMHARHAR (FSJES, Fès)
- Abdessamad SAHSAH (FSJES, Fès)
- Amal ZALAMIT (FSJES, Fès)
- Redouane SALMI (FSJES, Fès)



Faculté des Sciences
Juridiques,
Economiques et Sociales - Fès



Laboratoire des Etudes Politiques et
Relations Internationales Contemporaines
Département de Droit Public



Université Sidi Mohamed
Ben Abdellah

En collaboration avec l'Association Marocaine de Science Politique (AMSP)



*Organisent un colloque scientifique
sur le thème :*

**L'ETAT DE DROIT AU PRISME DES
MUTATIONS SOCIOPOLITIQUES
DANS LA REGION ARABE :
REPERES CROISES**

**دولة القانون على ضوء التحولات
السوسيو - سياسية**

في المنطقة العربية : رؤى متقاطعة

*Les 30 et 31 Mai 2013 (09 h 00)
à la salle de conférences de la FSJES-Fès*



Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales
B.P. 42A - Dhar Mehraz - Fès
Tél : 06 63 75 33 06 / 06 64 29 92 99 - Fax : 05 35 64 13 04 / 06 69 53 97 24
Site web : fsjes.usmba.ac.ma